

n. 21. 2. 1. 0.



509

LE  
**NOVVEAV**  
**TESTAMENT**  
 DE  
**NOSTRE SEIGNEVR**  
**IESVS-CHRIST.**



A PARIS,  
 Chez PIERRE CHEVALIER, rue S. Iacques, à l'enseigne  
 de Saint Pierre.

M. DC. XXI.

AVEC PRIVILEGE DV ROY.





PREMIERE  
EPISTRE CATHOLIQUE DE  
SAINCT PIERRE APOSTRE.



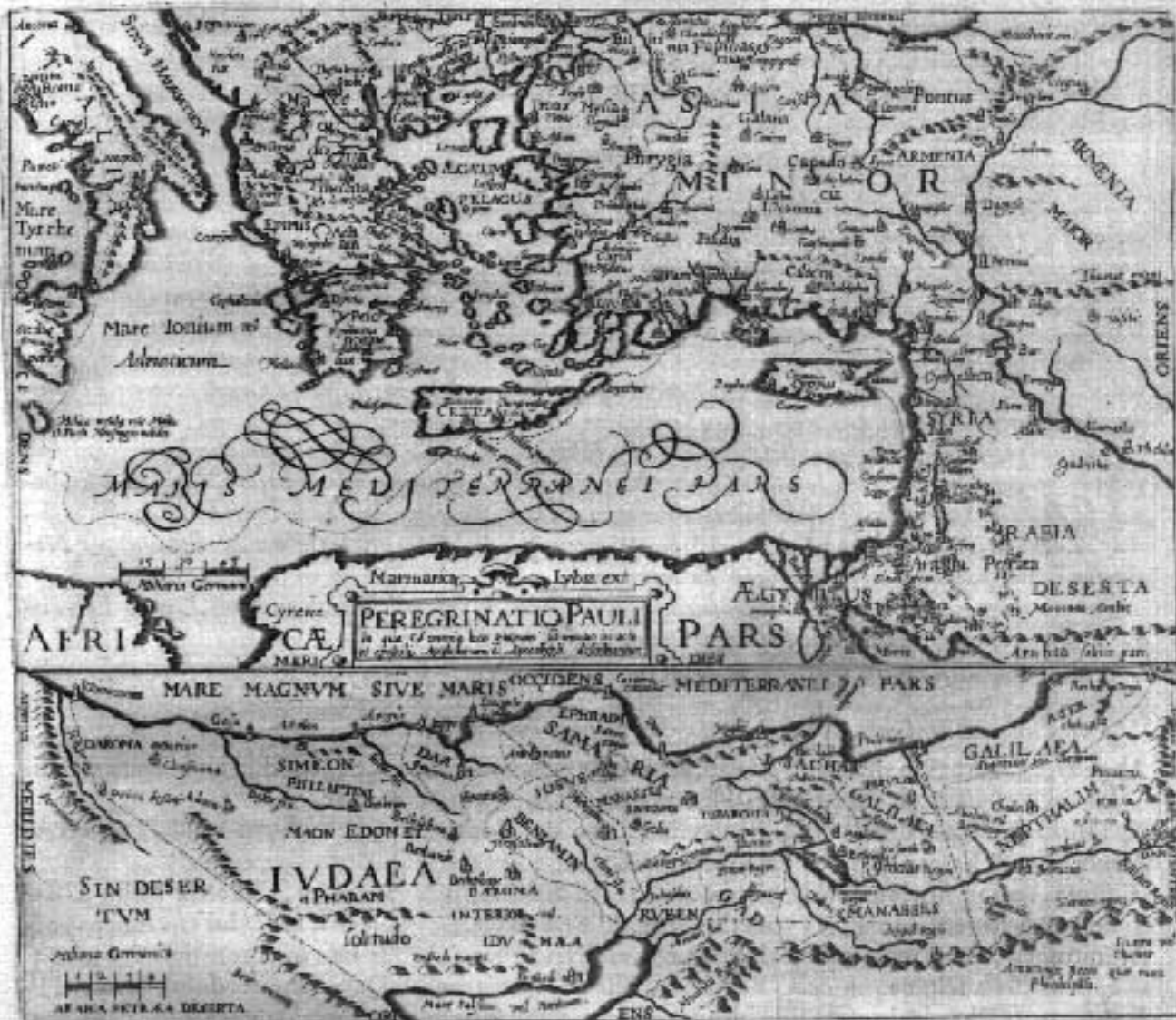
ARGUMENT.

Extrait des Annales du Cardinal Baronius, An 44. de Iesus-Christ.  
1. de Sainct Pierre. 2. de l'Empereur Claudius.

Sainct Pierre ayant establi le Siege de l'Eglise de Rome, & pourueu d'Euesque l'Eglise d'Antioche, conseruant en sa memoire les Eglises qu'il auoit erigees au Pont, en la Galatie, en la Cappadoce, en l'Asie mineure, & en la Buthnie, il leur escriuit ceste Epistre premiere; que l'on peut facilement colliger, auoir este escriue par luy en la ville de Rome. Dans Sainct Pierre en ceste Epistre propose premierement la grace & misericorde de Dieu, qui nous a este manifestee en Iesus-Christ; & comment ceste grace est receue de nous par foy, & que la possedons & retenons par esperance. Puis il exhorte à sainctete de vie, en laquelle consiste le fruit prouenant de la semence incorruptible, qui est la parole de Dieu, nous regenerans en vie eternelle. Et pour nous confirmer en foy, il tasche d'oster le scandale de la Croix, qui nous pourroit faire chopper, alleguant ce qui auoit este predit de Iesus-Christ: à scauoir, qu'il deuoit estre la pierre d'achoppement. Il adiouste plusieurs belles exhortations pour chacun en particulier, touchant le deuoir de tous enuers le Magistrat; des seruiteurs enuers leurs maistres; des femmes, & des marys respectiuiement les uns enuers les autres: aussi touchant modestie, & patience en persecution: Et d'autre-part il declare la condition des iniques, & l'issue mal-heureuse de leur impiete. Finalement il instruit tant les vieux que les jeunes, de la modestie qu'ils doiuent tenir en l'Eglise; & clost son Epistre par priere.



# DEUX CARTES POUR L'INTELLIGENCE d'aucuns lieux mentionnez en l'Ancien & au Nouveau Testament.



La 1. Carte est premièrement, pour demonstrez la sortie de Moÿse, & du peuple d'Israël hors de l'Egypte, leur chemin par les deserts, & les quarante deux demeures qu'ils y firent durant quarante ans, jusques à leur entrée en la terre de Chanaan; ainsi qu'il est escrit dans l'Exode, les Nombres, & le Deuteronomie.

Es secondement, pour afin que le Lecteur reconnaisse avec plus de facilité les diverses Peregrinations de S. Paul, & les lieux mentionnez es quatre Euan-gelistes, & aux Actes des Apostres escrits par S. Luc.

Quant aux quarante deux demeures ou stations des Enfans d'Israël depuis leur sortie des villes du Nil, notées seulement en ceste Carte par chiffres; Voici les noms d'icelles selon le 33. chap. des Nombres.

- |  |                                     |                    |
|--|-------------------------------------|--------------------|
| 1 Ramellés.  | 8 Sin.                              | 16 Remmon-pharez.  |
| 2 Socoth.  | 9 Daphca.                           | 17 Lebna.          |
| 3 Etan.  | 10 Alus.                            | 18 Reffá.          |
| 4 Philahirohe, d'où ils trauerferent la mer rouge, & allerent camper à | 11 Raphidin.                        | 19 Ceelatha.       |
| 5 Mata.  | 12 Mont de Sinaï.                   | 20 Mont de Sephet. |
| 6 Elin.  | 13 Les sepulchres de Concupifcence. | 21 Harada.         |
| 7 Zauzuph.   | 14 Haferots.                        | 22 Maccloth.       |
|  | 15 Rethina.                         | 23 Thahat.         |
|  |                                     | 24 Tharé.          |



MOYENS  
POUR DISCERNER  
LES BIBLES FRANCOISES  
CATHOLIQUES D'AVEC LES  
HUGVENOTES.

Et l'explication des passages de l'Escriture, selon le sens des  
Peres qui ont vescu avant & durant les quatre premiers  
Conciles œcumeniques.

*Par M. PIERRE FRIZON, Penitencier & Chanoine de nostre Dame de Reims.*



A PARIS,

Chez Pierre Chevalier, rue saint Iaques, à l'enseigne  
de saint Pierre.

M. D C. XXI.

AVEC PRIVILEGE DV ROY.

De l'Imprimerie de JEAN RICHER,  
Libraire Juré en l'Vniuersité de Paris.

---

M. DC. XXI.